

Les rives de la Sioule

Distance

↔ 9.5
km

Durée

🕒 2h30

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +135 m

Balisage

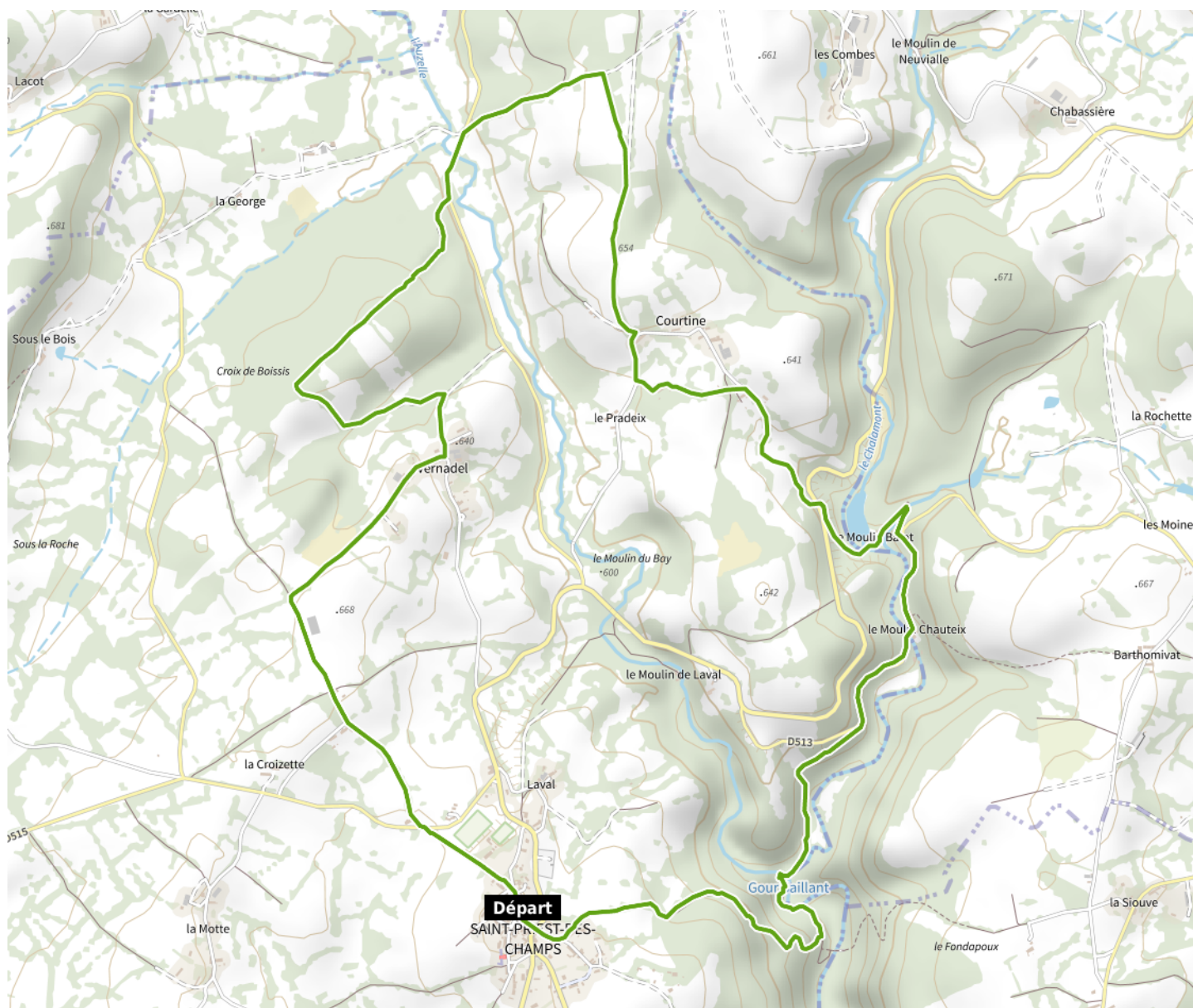
🟡 Jaune

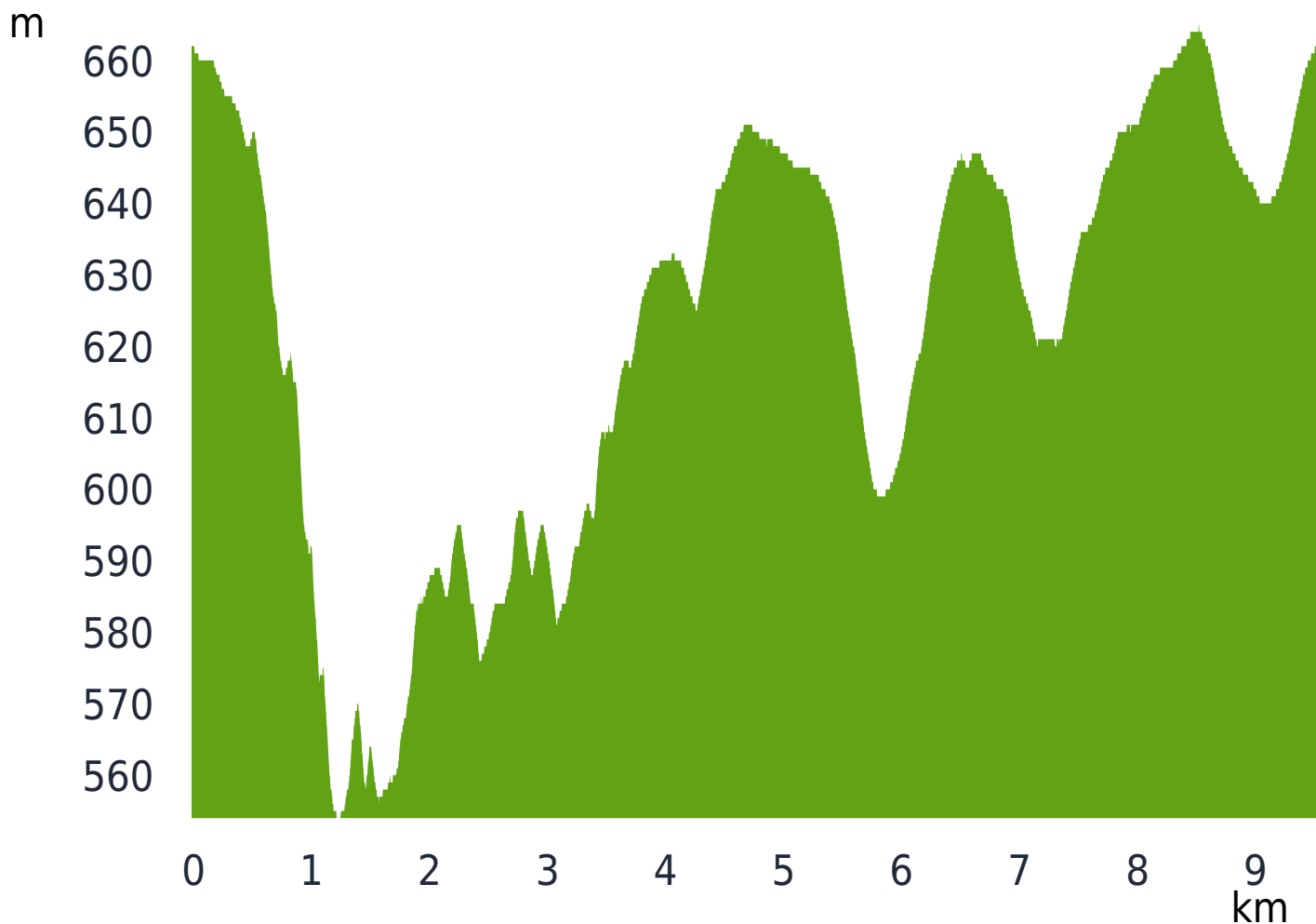


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Bonnet-près-Orcival

Adresse de départ

Parking devant l'église
63210 Saint-Bonnet-près-Orcival

Accès au point de départ

Du giratoire des Quatre-Routes de Nébouzat (entre Olby et Nébouzat, à 25 km à l'ouest de Clermont-Ferrand) sur la D 2089, prendre la sortie Orcival (D 216), puis la D 556 pour se rendre à Saint-Bonnet-près-Orcival. Parking autour de l'église.

Description du parcours

La randonnée se fait à entre les volcans de la chaîne des Puys et ceux des monts Dore. On traverse la Sioule, rivière magnifique qui offre une bouffée de nature et des affleurements d'orgues basaltiques, des sous-bois, des gorges et de belles vues.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, en contrebas de l'église, monter sur la route ; passer devant la mairie et l'école. Rejoindre la D 216, la suivre à droite sur 150 m puis la quitter pour un chemin montant à gauche. Continuer jusqu'au portail d'entrée du château de Polagnat (PP1 : château XVe-XVIIe s.).

Étape 2 : Monter la route à droite. À 200 m, descendre à gauche vers le village de Polagnat. Après la première maison, monter la route à droite. Au premier virage serré, la quitter pour prendre en face un large chemin sur 500 m. À la fourche, monter à droite et poursuivre (PV1 : vue sur les villages de Coheix, Olby et sur le puy de Dôme) jusqu'à un croisement dans la forêt.

Étape 3 : Descendre à gauche le chemin forestier et, à 50 m, tourner à droite (GR) (PV2 : vue sur la chaîne des Puys). À la jonction avec une petite route, la suivre en face. À la fourche, aller à gauche, passer le pont sur la Sioule et continuer sur la route. Avant d'arriver à Monteribeyre, emprunter à droite le premier chemin herbeux en contrebas du village. Après la première maison, s'engager à droite dans un sentier en sous-bois (PV3 : orgues volcaniques, coulée d'Olby), jusqu'à la D 216, au hameau du Pont des Eaux.

Étape 4 : Traverser la route et partir en face (direction Pradines). Après le pont, tourner à droite dans l'impasse de la Sioule et, après le pont, remonter jusqu'à la route. La suivre à gauche sur 100 m, puis la quitter dans le virage pour monter le chemin à droite. À 400 m, le laisser pour partir à gauche sur une trace herbeuse dans un pâturage. À l'intersection, aller en face, puis, dans le hameau de Villejacques, emprunter la deuxième rue à gauche. Traverser la D 216 et rester sur la route jusqu'à l'entrée du hameau Moulin de Villejacques.

Étape 5 : Laisser la route et prendre le chemin en face. Au carrefour en T, suivre la route à gauche. Après l'entrée du camping, monter à droite et rejoindre l'église.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.